

Le troisième secteur auquel le Canada accordera une priorité particulière dans les années 80 est la mise en valeur des ressources humaines. Nous entrons dans la présente décennie davantage sensibilisés au fait que les ressources financières et matérielles sont loin d'être les plus importants instruments du développement. Comme l'utilisation judicieuse du capital financier et matériel est tributaire du développement des ressources humaines, nous avons décidé d'accorder une priorité plus grande à la coopération technique et aux autres formes d'investissement dans ce développement à l'intérieur de nos activités d'aide bilatérale. Nous explorons par ailleurs des mécanismes plus souples et novateurs de coopération technique et de facilitation du transfert de la technologie. Nous sommes convaincus que les retombées sociales, tant pour les pays développés qu'en développement, de la promotion de la compréhension entre les cultures transcendent les avantages économiques de la coopération technique et justifient la haute priorité que reçoit ce type de coopération dans les programmes d'aide du Canada.

Les activités canadiennes de développement ne se limitent pas à celles du gouvernement. La population canadienne et le secteur privé, notamment les organisations non gouvernementales (ONG), participent eux aussi au processus de développement. Aujourd'hui, les 84 organismes membres du Conseil canadien pour la coopération internationale, représentant plusieurs millions de Canadiens, contribuent volontairement entre 75 et 100 millions de dollars chaque année aux activités de développement. Les contributions d'appoint versées par l'Agence canadienne de développement international et certains gouvernements provinciaux canadiens ont, sur les contributions, un effet multiplicateur plusieurs fois supérieur à celui des organisations non gouvernementales. Dans bon nombre des pays les moins avancés, notamment les plus petits d'entre eux, les organisations non gouvernementales représentent la principale source d'aide canadienne. Nous attachons une importance particulière aux travaux de ces organisations, non seulement parce qu'elles sont reconnues pour leurs activités de développement flexibles, dynamiques, peu coûteuses et communautaires, mais aussi parce qu'elles accomplissent une tâche de sensibilisation inestimable en militant en faveur du soutien du processus de développement au sein de la collectivité canadienne.

Pour mobiliser et soutenir l'appui du public et mettre en lumière la nécessité d'affecter davantage de ressources humaines et financières à la cause des pays les moins avancés, il s'agirait tout particulièrement à mon avis d'accorder toute l'attention voulue à une initiative qui réunirait les organisations non gouvernementales et le